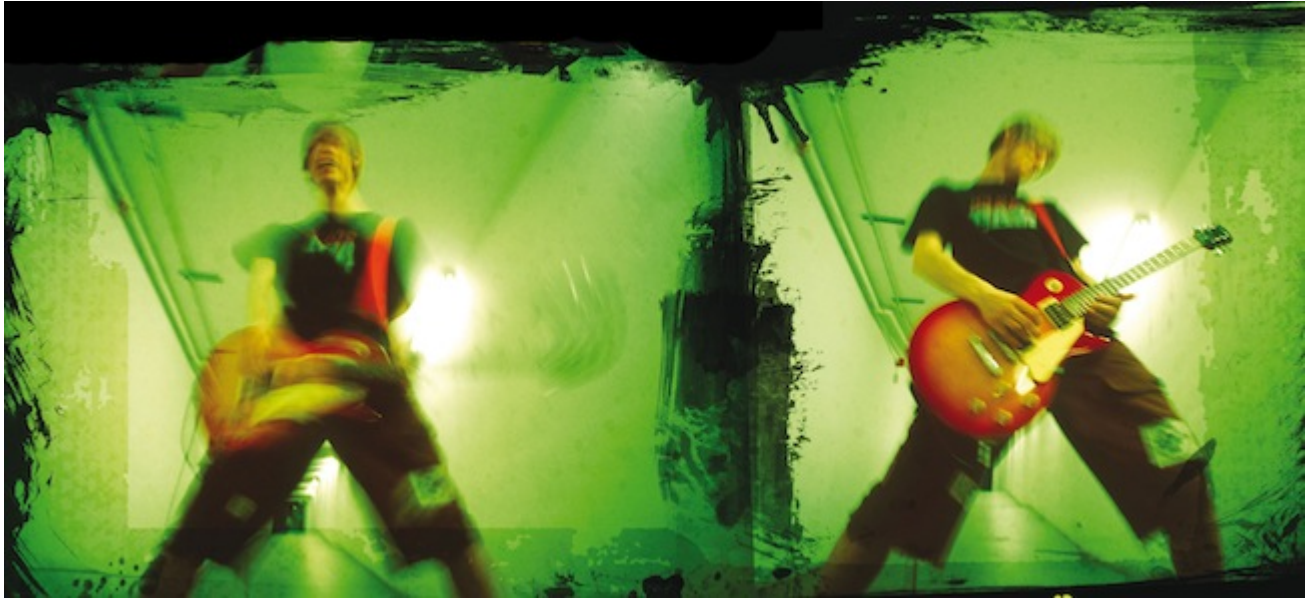
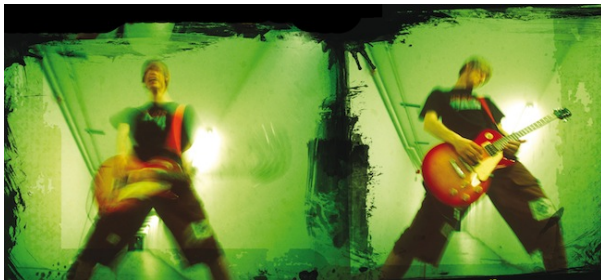




Il reste dix jours pour s'inscrire au tremplin musical organisé à Coutances dans le cadre du [Printemps de la jeunesse](#). Cette année, il couvre toute la Normandie.



Pour participer, il faut faire de la musique bien évidemment, avoir moins de 25 ans ou être dans un groupe dont la moyenne d'âge n'atteint pas 25 ans, et résider en Normandie. Ces conditions réunies, il est possible de s'inscrire au tremplin musical organisé lors du Printemps de la jeunesse à Coutances.

Les étapes : **s'inscrire avant le 22 février, remplir le dossier**, être sélectionné par un jury. Quatre groupes joueront lors du tremplin musical le 2 avril au Coyote Bar à Coutances. Le vainqueur recevra un chèque de 500 € pour l'achat de matériel, le paiement d'un résidence...

- Pour s'inscrire : envoyer une demande de dossier à printempsdelajeunesse@gmail.com